

COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, P. Guillier A. Legris, H. Toggwiler

Membre(s) excusé(s) : A. Chapart, L. Chapart, M-J. Pimpim,

Membre(s) absent (s) : J-C. Jominet

Début de séance : **17h30**

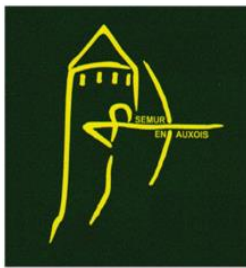
Ordre du jour :

- 1* Membre du Conseil d'Administration :
- 2* Commande de vêtements au logo du club.
- 3* Achat d'un système de logiciel d'exploitation pour l'ordinateur :
- 4* Dossier Ciblerie :
- 5* Réunion Présidents des Clubs de BFC :
- 8* Installations travaux terrain extérieur:
- 9* Assemblée Générale – 25 janvier 2019
- 10* Bilan de la compétition du 20 et 21 octobre :
- 11* Commission Jeunes :
- 12* Objectifs du club :
- 13* Projet du club pour l'année 2019 (à discuter, quelle orientation) :
- 13* Questions / Informations diverses :

Fn de séance : **19H15**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois
N° SIRET 494826290 00012**

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte-rendu Précédent :

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 5 octobre 2018, n'ayant fait l'objet d'aucun rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire

1* Membre du Conseil d'Administration :

- Suite et à la non reprise de sa licence pour la saison 2018.2019 Jean Claude Jominet a perdu sa qualité de membre de l'Association. Justifiant, du fait de son nouveau travail, avoir l'impossibilité de participer aux réunions du CA, ses absences répétées constatées permettent au Conseil d'Administration de considérer Jean-Claude Jominet comme démissionnaire dudit Conseil à compter de ce jour.
- De ce fait le CA acte que 4 (quatre) places sur 12 (douze) sont vacantes et pourront être proposées et validées lors de la prochaine Assemblée Générale
- → GB enverra un courriel d'appel à candidatures en rappelant les règles d'inscription

2* Commande de vêtements au logo du club.

- Livraison prévue à compter du 17/12/2018

3* Achat d'un système de logiciel d'exploitation pour l'ordinateur :

- Si la possibilité existe toujours le CA valide l'achat de 2 suites Microsoft pour un montant maxi de 60€HT
- Après quelques difficultés, inscription sur le site « Solidatech » réalisé. Cela devrait permettre, si notre association est éligible, de souscrire deux licences « Microsoft » à prix réduit. → Gilles

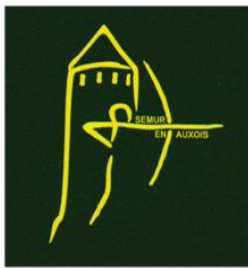
4* Dossier Ciblerie :

- Protection cibles extérieures (bâche de protection) - 1 essai a été réalisé par Hervé pour 4,92€ € (bâche + sandow pour 1 cible) Le CA valide les achats de 15 protections.
- En cette fin d'année le club a acheté pour 1581€ de matériel en renouvellement de ciblerie : deux cibles pour extérieur et des bandes de « stramit ». Matériel livré et stocké

5* Réunion Présidents des Clubs de BFC :

- La réunion prévue le 8 décembre a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

6* Invitation du Club par la Mairie pour une réunion sur le handisport et le sport adapté :

- Nombre de clubs sportifs étaient représentés autour de la table.
- La Mairie initiatrice de cette réunion souhaite renouveler périodiquement ces réunions.
- Hervé, du fait de ses nombreuses responsabilités nationales et internationales au niveau handisport, a explicité le rôle important du sport pour les personnes en situation de handicap. Avec son aide l'OMS a décidé de publier un fascicule reprenant les différentes associations sportives permettant l'accès handisport.
- Après la détérioration des minibus aménagés « Handi » l'OMS envisage de racheter un bus spécialement aménagé.
- La réunion s'est poursuivie par la remise de la médaille de la Ville à Bastien, notre Champion de France.

7* Examen d'arbitres à Semur du 17 /11/2018

- Du fait de la position centrale de la ville de Semur, Grégoire avait été sollicité pour trouver une salle pouvant accueillir les participants. Les responsables ont remercié la Ville, l'OMS (qui a prêté la salle) et le Club pour leur accueil et l'organisation de cette journée.

8* Installations / travaux terrain extérieur :

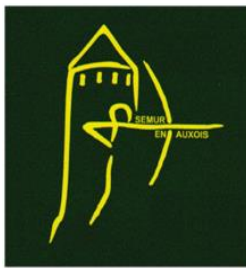
- Après validation du projet par la Mairie les panneaux de signalisation ont été achetés (400€) et posés par le Club. Merci Alain et Grégoire
- Projet de marquage des distances sur le terrain : Christophe a réalisé des panneaux pour signaler les distances de positionnement des cibles extérieures, un grand Merci à lui. Le CA valide sur 2019 l'achat de plaquettes gravées à coller (10-15-20-25-30-40-50-60-70m) pour env 120€ HT → Greg

9* Assemblée Générale – 25 janvier 2019

- Bilan Sportif : → Greg = OK
- Bilan Moral : en cours → Greg et Hervé
- Bilan Financier : Compte de résultat et budget prévisionnel en cours → Philippe et Hervé
- Programme activités-Commissions : en cours → Gilles
- Règlement intérieur : relecture et dernières rectifications. Validation de principe du CA Le projet sera adressé aux adhérents en même temps que la liste des candidats au Conseil d'Administration pour vote en AG → Gilles enverra par la même occasion un rappel de l'invitation, la participation de tous étant importante.

Nous recherchons un vérificateur des comptes.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

10* Bilan de la compétition du 20 et 21 octobre :

- Arbitres : ont fait part de leur contentement sur le déroulement et l'organisation. Pas de frais de déplacement à prévoir, merci à eux
- Buvette : Merci à celles qui ont assuré la gestion et la présence permanente souriante ainsi que la décoration.
- Plateaux repas : OK
- Blasons : Merci à celles et ceux qui ont fait la mise en place et le renouvellement
- Chronos tir : Matériel loué OK
- Matériel à acheter pour les prochaines compétitions : RAS

Il est à noter l'investissement de la Commission Féminine qui a permis, lors de cette compétition, de récolter plus de 64€ dans le cadre d'Octobre Rose. Bravo à Elles.

11* Commission Jeunes :

- Selon la résolution adoptée par le CA lors de la réunion du 2 février 2018 pour encourager les jeunes à la compétition et à la valeur du point décidé lors du CA du 3 mars 2018 → Alexis calculera le montant des aides apportées selon validation des points acquis sur la saison 2017/2018 pour les archers compétiteurs concernés.
- Équipes mixtes. En attente des informations de BFC
- DRE jeunes mixte : constat est fait que pas assez de jeunes peuvent tirer à 70m → Alexis, se proposant pour les entraîner à cette distance, essaiera d'inciter quelques jeunes pour constituer une équipe 2019/2020.

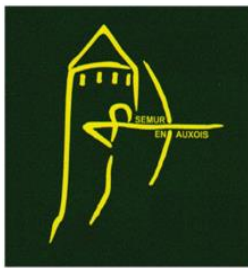
12* Objectifs du club :

- Réalisation d'un système vidéo pour la progression des archers = en cours
- Stockage des arcs : mise en place de râteliers dans le local technique. Aussitôt dit, aussitôt fait par Jean-Louis. Un grand Merci à lui. Reste à numéroter arcs et emplacements.
- Oriflamme FFTA au nom du Club livré

13* Projet du club pour l'année 2019 (à discuter, quelle orientation) :

- Complément d'arcs à poignée magnésium (renouvellement 1/3 chaque année) = besoin 13 arcs complémentaires avec viseurs = env 1200 € (y compris « berger button ») à prévoir sur le budget 2019
- Hervé a trouvé un contact afin d'envisager l'achat d'un arc AK&K (arc D/G d'entraînement à visée laser)
- Tables sur le terrain extérieur : avec l'aide au financement par le Crédit Mutuel – Le CA souhaite demander une estimation de ce projet à l'ESAT → projet à mettre en place
- Abris de tir extérieur : projet envisagé avec la dotation la Fondation Crédit Agricole suspendu fin 2017. Faut-il relancer ?? → Hervé
- Adaptation de la salle technique pour le rangement : à continuer, Merci Alain et Greg

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- Fabrication/achat d'une estrade pour les arbitres. Si celle-ci est pliable elle pourrait être utilisée en intérieur comme en extérieur.
- Abri extérieur pour les arbitres. voir si corrélation possible avec le projet Fondation Crédit Agricole. Voir également si possibilité de récupérer le camion podium et les contraintes que cela nous imposeraient ? (démontage moteur et réservoir, assurances, peinture, entretien....)
- ➔ **Tous les archers** Nous envisageons lors de la prochaine compétition de réaliser une « loterie ». Pour ce faire nous recherchons des lots. Nous demandons donc à chacun de solliciter ses connaissances et relations.

13* Questions / Informations diverses :

- Fermeture du club entre Noël et Jour de l'An ? le CA valide la fermeture du 23 décembre 2018 au 2 janvier 2019 ➔ Gilles fera un courriel aux adhérents
 - Carte de Vœux : la proposition faite par Gilles est acceptée
 - Trophée OMS - 18 janvier 2019 18H30 : **ATTENTION**, exceptionnellement le Club et les Archers seront mis à l'honneur en début de soirée. Donc soyez à l'heure.
 - La date de compétition a été repoussée au 19 mai 2019 après accord de la FFTA, du CR BFC et du club de Dijon. (Le 12 mai étant la date choisie par la ville pour « Les Médiévales »).
 - Comité Régional BFC (extraits du CR du 9/9/18) : Nouvelle tenue pour les arbitres – Négociations longues entre FFH et FFTA – Le diplôme « Entraîneur Fédéral » remplacera les précédents « Entraîneur 1 et 2 » - La formation « Assistant Entraîneur » sera de 80€.
 - FFTA « Horizon 2024 projet fédéral » : document d'orientation des prochaines années
 - FFTA Règlement sportif d'arbitrage : Nouvelle mise à jour en novembre 2018.
-
- Sport sur ordonnance : le tir à l'arc vient d'être reconnu comme « sport sur ordonnance ». Pour ce faire les entraîneurs 1 doivent valider un module complémentaire. Le CA devra réfléchir et se positionner sur le sujet.
 - CNDS : une nouvelle gouvernance doit se mettre en lieu et place du CNDS. Impacts potentiels sur les aides que le club perçoit de la part du CNDS. À suivre
 - Trésorerie des associations : une proposition de loi encourageant le mécénat est en débat. D'autre part plusieurs mesures concernant cet item sont proposées dans un projet de loi déposé à l'Assemblée Nationale À suivre.